

anglo-saxons, qui, à propos de botte, nous tombent dessus, et nous appellent des rebelles et des traitres, et mille autres choses de ce genre. Aussi toutes ces billes politiques au sujet du "mot sur Rimouski" n'ont pas agité notre bile, et nous n'avons pas eu de mot de notre part, si nous n'avions tombé par hasard, il y a deux ou trois jours, sur un numéro de la Gazette de Montréal, en date du 11 du courant.

La Gazette de Montréal, il faut vous dire, a par là des velléités littéraires, et c'est son appréciation littéraire de l'article du jeune Dr. Taché que nous allons vous communiquer. Le rédacteur de cette feuille a consacré sa première colonne éditoriale, ce qu'il appelle son leader, à critiquer l'article en question. Il en voit dans un journal français une mention honorable et il dit :

"Tempted by this high-flown eulogium we turned to the article referred to, and found it a rather rambling and schoolboy declamation on the topography of the county of Rimouski, containing as little precise information, as little matured reflection as could possibly be attained within the like number of words. 'Of words,' we say, in the plural. For little else is 'a mot sur le comté de Rimouski,' and this suite et fin of an unknown amount of precedent reaches the modest length of four columns. It would indeed be highly desirable if French residents would turn their attention to developing the industrial and economical capabilities of their localities, but that we fear demands an amount of patient and indefatigable application not to be expected from them. A flash-in-the-pan debating society brochure, like Mr. Morin's lecture on education, seems the utmost limit of their fond aspirations."

Est-il possible d'égaliser une telle outrecuidance, une telle ignorance, et enfin pour nous servir du mot propre, une telle impertinence? Nous ne le croyons pas. Il est évident que le rédacteur de la Gazette de Montréal n'a pas compris un seul mot de l'article en question, si toutefois il a pu le lire. Il a peut-être écrit les lignes ci-dessus, dans un moment d'inspiration bachique; nous nous arrêtons à cette dernière supposition; l'allusion à la lecture de l'honorable A. N. Morin et aux capacités intellectuelles des French residents, est d'ailleurs mauvais goût que le reste de l'article de la Gazette, et tout cela nous prouve chaque jour de plus en plus que nous avons découvert il y a bien longtemps, que l'ignorance des écrivains anglo-saxons (qui nous ennuient, n'est égale que par leur suffisance.)

Nos lecteurs nous pardonneront, si nous sommes un peu sévère cette fois; notre indignation est bien légitime. L'idée de voir nos œuvres littéraires critiquées par des Bédouins, de la force des messieurs plus haut nommés, qui le plus souvent ne connaissent de la langue française que son existence, nous a mis de fort mauvaise humeur.

Après le tribut d'éloges qu'avait rencontré l'article du jeune Dr. Taché, parmi l'élite des hommes instruits de notre société française, c'était une insulte bien grossière, bien méchante, de la part de la Gazette d'insérer une pareille critique. Nous n'entendons pas une discussion avec la Gazette au sujet des capacités intellectuelles des anglais et des français dans cette Colonie et de la supériorité de l'une ou de l'autre race; nous pouvons cependant lui dire en passant, que tous les gens de lettres d'origine anglaise en Canada n'ont jamais écrit quelque chose qui vaille la peine d'être comparée à la lecture de M. Morin sur l'éducation ou à l'article de notre Dr. Taché sur le comté de Rimouski.

Nous nous sommes occupés depuis quelques années spécialement de l'étude de l'anglais; nous avons suivi avec attention, avec intérêt, les progrès de nos compatriotes d'origine anglaise en fait d'art et de littérature; nous avons assisté à leurs clubs littéraires, nous avons vu leurs journaux et leurs revues publiés en cette province, et autant qu'il est en notre pouvoir de juger, nous ne voyons pas qu'ils puissent se glorifier de leur mérite littéraire.

Parmi les professions libérales, dans les sciences et dans les arts, partout la supériorité intellectuelle des canadiens-français a brillé d'un vif éclat. Parmi nos compatriotes d'origine anglaise il y a bien des noms justement célèbres, de brillantes réputations, d'honorables exceptions, mais ces noms sont si rares qu'on a lieu de faire la gloire de leurs compatriotes, ils font ressortir leur infériorité intellectuelle et morale. La littérature anglaise en Canada est un outrage au génie des Shakespeare et des Byron, que nous admirons tous. Il semble que tout ce qu'il avait de bon, ses inspirations, son esprit et son cœur.

NOUVELLES POLITIQUES.

ARMÉE D'OCCUPATION.—La lettre suivante du général Taylor est la dernière de celles qui ont été communiquées au Congrès, lundi dernier, avec le message du Président, sur les relations des États-Unis avec le Mexique. Elle contient les dernières nouvelles officielles de l'armée de Rio-Grande.

Quartier-général de l'Armée d'occupation, camp au près de Matamoros (Texas), 26 avril, 1844.

A M. l'adjutant-général de l'Armée, Washington, (D. de C.)

Monsieur, j'ai à vous informer que le général Arista est arrivé à Matamoros le 24 courant, et a pris le commandement en chef des troupes mexicaines. Le même jour, il m'a adressé une communication concernant les termes les plus polis, mais dans laquelle il disait qu'il considérait les hostilités comme commencées et qu'il allait les poursuivre. Je vous enverrai la traduction de sa note et la copie de ma réponse aussitôt qu'elles seront prêtes. Je vous envoie ceci par un courrier.

Je regrette d'avoir à vous informer qu'un détachement de dragons, que j'avais envoyé, le 24 courant, en reconnaissance, en haut et de ce côté de la rivière, a eu un engagement avec l'ennemi qui leur a coûté des forces supérieures. Le combat ne dura que très peu de temps; seize hommes furent tués ou blessés, le reste fut forcé de se rendre. Pas un homme du détachement n'a reparu, à l'exception d'un blessé que le commandant mexicain a renvoyé ce matin, de sorte que je ne puis donner avec certitude les détails de l'engagement, ni dire ce que sont devenus les officiers, sinon que le capitaine Hardee est sain et sauf et prisonnier. Les autres officiers étaient le capitaine Thornton et les lieutenants Mason et Cane. Le détachement était composé de 63 hommes.

Les hostilités peuvent donc être considérées comme commencées, et j'ai jugé nécessaire de vous en informer. Le 24 courant, le gouverneur du Texas, quatre régiments de volontaires dont deux de cavalerie et deux d'infanterie. La réunion de ces troupes demandant quelque délai, j'ai également requis du gouverneur de la Louisiane l'envoi, aussitôt que possible, de quatre régiments d'infanterie. Ces troupes réunies fourniront environ 5,000 hommes.

qui seront nécessaires pour pousser la guerre avec vigueur, et la porter, comme cela doit être, dans le pays ennemi.

J'espère que le département approuvera ma conduite dans cette affaire, et donnera les ordres nécessaires pour pouvoir fournir à cette force additionnelle les provisions et les munitions dont elle aura besoin.

Si le Congrès passait une loi autorisant le Président à lever des volontaires dont le service ne pourrait expirer avant un an, ce serait d'une grande importance pour un service aussi éloigné.

Je suis, monsieur, avec respect, votre obéissant serviteur, Z. TAYLOR.

Brigadier-général des E.-Unis.

— Nous traduisons du George-Town Advocate, de mardi dernier, le paragraphe suivant :

"Nous apprenons verbalement qu'on a reçu hier, au département de la guerre, des lettres, d'une date de deux jours plus récente, et d'une nature plus satisfaisante, du camp du général Taylor. Le général avait reçu quelques renforts de Victoria (Texas), et il s'en rassemblait encore d'autres pour aller à son secours. Des hommes spéciaux ont pensé, d'après ces rapports, que le général Taylor avait alors des forces suffisantes pour rétablir les communications entre le camp de Matamoros et Point-Isabel, où les volontaires de Victoria, au nombre de deux cents, s'étaient réunis."—Franco-Américain.

L'acte par lequel les deux chambres ont déclaré que la guerre existait entre les États-Unis et le Mexique, par le fait de ce dernier, est devenu loi de l'État, et jamais mesure plus grave n'aura été prise avec plus de précipitation et de légèreté. A peine cet acte a-t-il été transmis à M. Polk par le congrès que le président l'a sanctionné et l'a fait suivre de la proclamation suivante :

PROCLAMATION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Attendu que le congrès des États-Unis, en vertu de l'autorité constitutionnelle dont il est revêtu, a déclaré par son acte en date de ce jour, que, par le fait de la république au Mexique, un état de guerre existe entre les deux gouvernements; en conséquence, moi, James K. Polk, président des États-Unis d'Amérique, je proclame par la présente, à qui de droit, le susdit état de guerre. Et il est spécialement enjoint aux personnes qui remplissent des fonctions civiles ou militaires, sous l'autorité des États-Unis, de faire preuve de zèle et de vigilance en s'acquittant des devoirs qui ne rattachent à leurs fonctions respectives. Et de plus, j'exhorte tous les bons citoyens des États-Unis, au nom de leur amour pour la patrie, de leur ressentiment des injustices qui les ont forcés à recourir à la dernière ressource des nations offensées, et de leur désir d'arriver aux moyens les plus propres, sous les auspices de la divine Providence, à abréger les calamités de la guerre, à s'efforcer de maintenir l'ordre, la concorde, l'autorité et l'efficacité des lois, en appuyant et fournissant toutes les mesures qui peuvent être adoptées par les autorités constitutionnelles pour arriver à un prompt arrangement et à une paix honorable.

En foi de quoi, j'ai signé la présente et y ai fait apposer le sceau des États-Unis.

Fait en la ville de Washington, le treizième jour de mai en l'an de grâce mil huit cent quarante-six, et de l'Indépendance des États-Unis la soixante-dixième.

JAMES K. POLK.

Par le Président, JAMES BUCHANAN, secrétaire.

Nous ne savons pas si M. Polk a la tête quelque peu troublée par les fumées de l'ambition ou par son ardeur belliqueuse, mais tout ce qu'il a écrit, au sujet de cette guerre du Mexique, n'a point eu cette félicité d'expression et de pensée qui avait donné à son remarquable cachet de lucidité et d'énergie à son message inaugural. La proclamation ci-dessus et son dernier message ont été un succès. M. Polk a écrit comme un homme qui sait ce qu'il veut. Ses facultés s'éclaircissent-elles? Ce qu'il y a de certain, c'est que ses homélies baissent à vue d'œil; mais nous croyons que c'est moins la faute de l'homme politique que du sujet qu'il traite. Une mauvaise cause est bien plus difficile à défendre qu'une bonne.

Quoiqu'il en soit, le gant est jeté; les Césars de Washington ont franchi le Rubicon, et ils l'ont franchi avec une unanimité digne d'une meilleure cause. Rectifions, en passant, les chiffres du vote du sénat sur la déclaration de guerre; ces chiffres ont été de 40 contre 2, et non pas de 50 contre 2, comme le télégraphe l'avait dit d'abord. Les deux opposants ont été MM. Thomas Clayton et Davis, appartenant au parti whig. MM. Calhoun et Dayton, démocrates, et Berrien, whig, ont refusé de prendre part au scrutin, et MM. Crittenden et Upham ont accompagné leur vote affirmatif d'une protestation contre le titre et le préambule du bill. Le rôle joué par M. Calhoun dans cette discussion, est une noble et belle conséquence de celui qu'il a adopté dans la question de l'Oregon. Le sénateur de la Caroline du Sud s'est montré le premier des hommes d'état de ce pays; seul, il a compris l'importance de l'atténuation que le sénat allait porter de ses propres mains aux prérogatives si importantes et si élevées que la constitution lui a réservées. Ce corps a sanctionné une usurpation flagrante de ses prérogatives, ou plutôt il les a abdiquées lui-même en se bornant à contresigner, comme il fait accompli, une guerre dont il était de son droit et de son devoir d'apprécier minutieusement la nécessité et les conséquences. M. Calhoun a été le seul sénateur véritable qui se soit trouvé dans le sénat. En résistant aux entraînements de la foule, il a peut-être compromis sa popularité, mais il a grandement gagné dans l'estime de tous les hommes sages; l'Europe le vengera de l'Amérique, et l'avenir le vengera du présent.

Hier, à 3 heures, P. M., Son Excellence, le Gouverneur-Général, s'est rendu en grande pompe à la salle du Conseil Législatif, pour donner la Sanction Royale à plusieurs Bills passés par les deux Chambres. Ces Bills sont au nombre de 37; voici le petit nombre qui concerne cette section de la Province :

Le Bill pour amender les droits sur les Sucres et les Cuirs.

Bill pour imposer des droits sur les Distillateurs et sur les liqueurs spiritueuses qu'ils fabriquent.

Bill pour augmenter le salaire du Surintendant des Cullers.

Bill pour incorporer "La Communauté des Filles de la Charité," de Saint-Hyacinthe.

Bill pour assurer la présence des Témoins devant les Magistrats en certains cas.

Bill pour conserver certain Gibier dans le Comté de l'Islet.

Bill pour amender l'Acte d'encouragement de l'Agriculture dans le Bas-Canada, par l'établissement de Sociétés d'Agriculture.

Bill pour incorporer "Les Dames Religieuses de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur," à Montréal.

ASSEMBLÉE DES INSTITUTEURS.

Nous rappelons aux instituteurs de ce district que c'est vendredi prochain qu'a lieu leur assemblée dans les salles de l'Institut Canadien.—Leur présence est requise.

La livraison de mai de l'ALBUM LITTÉRAIRE et MUSICAL de la REVUE CANADIENNE paraîtra lundi prochain.

Election Semestrielle des Officiers de l'Institut Canadien.—14 mai, 1846.

Président.—A. Gérin-Lajoie.
1er. Vice-Président.—P. Blanchet.
2d. Vice-Président.—T. Lescapelle.
Secrétaire Archiviste.—P. Benoit.
Ass. Secrétaire Arch.—I. C. Bousquet.
Secrétaire Correspondant.—M. Lanctôt.
Trésorier.—V. P. W. Dorion.
Bibliothécaire.—C. Bazinet.
Ass. Biblioth.—A. Gibault.

Membres ajoutés aux Officiers pour former le Comité de Régie,
MM. G. Oumet, MM. C. Papineau,
" P. Guitté, " E. Lecours.

IMPORTATION du Haut-Canada au port de Montréal, par le canal ou par le St. Laurent depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 15 mai :

Fleur.....	60,224	barrils.
Alkalis.....	1,492	do.
Pois.....	14,441	minots.
Porc.....	2,529	barrils.
Fruit.....	45	do
Suif.....	111	do
Tabac.....	27	boucauts.
Esprit.....	422	quarts.
Beurre.....	622	tinettes.
Saindoux.....	308	do.
Bœuf.....	523	barrils.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Montréal, 15 mai, 1846.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'accorder une licence à David B. Delisle, écuyer, pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique; et aussi une licence à Chs. N. Simms, gentilhomme, pour pratiquer comme apothicaire, chimiste et droguiste, dans cette partie de la province du Canada ci-devant Bas-Canada.

PORT DE MONTEAL.

ARRIVÉS.

Mai 1.—Le Laurel, Hilder, Glasgow, J. R. Orr.
—Lady Seaton, Duffill, Londres.
—Sarah, Barclay, Liverpool, A. Shaw.
—Magnet, Morton, Liverpool, Molson et Spiers.
—15.—St. Andrew, Wyllie, A. Shaw, cargaison générale.
—Pearl, Chalmers, Londres, Gillespie, Moffat et Cie., cargaison générale.
—Milton, Ellis, Liverpool, A. Gilmour et Cie.
—Amity, Allan, Liverpool, Ryan, Chapman et Cie.
—17.—Douglas, Richards, Londres, Gillespie et Cie., cargaison générale, 5 passagers.
—Souter Johnny, Price, Liverpool, Gillespie, Moffat et Cie., cargaison générale, 2 passagers.
—Flora Kerr, McNider, Glasgow, A. Burns, cargaison générale, 2 passagers, de Cham- et 11 d'entrepoint.
—Mary Allan, Wade, Liverpool, W. K. Baird, cargaison générale.

Il est arrivé à Québec, du 13 au 15 inclusivement, 63 vaisseaux d'outre mer. Le nombre des arrivages le 15 se montait à 137; l'an dernier à la même date, il n'y avait que 56 vaisseaux d'entrées au port de Québec.

NAISSANCE.

A Ste. Scholastique, le 11 du courant, la Dame du Dr. M. Prevost a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A Longueuil, le 14 du courant, par Messire A. Brais, prêtre, curé de Ste. Luc, M. Frs. Bruis, marchand, de cette ville, à Dlle. Héliane Fournier, fille aînée de M. Toussaint Fournier dit Préfontaine, de Longueuil.
A Ste. Euphrasie, le 15 du courant, par Messire Moll, curé du lieu, M. Augustin Racicot, marchand, de Ste. Euphrasie, à Marie Julie Caroline, sixième fille de M. Amable Robillard, à Québec, le 14, par le révérend, M. Willoughby, M. Rainbow, à Mary Ann, fille de M. John Phillips.

DECES.

En cette ville, le 15 du courant, après une maladie de quelques heures, Virginie, enfant de P. Jodoin, Ecr., âgée de 2 ans et 9 mois.
A Lachine, le 11, M. John Lieberman, âgé de 30 ans.
A la Pointe aux Trembles, le 14, d'un coup d'apoplexie, Dame Marie Louise Archambault, veuve M. Jos. Bernard, âgée de 63 ans. Elle était sœur de Chs. Archambault, Ecr., et M. P. P., pour le Comté de Beauharnois.
A Berthier, le 10, Dame Josephine Gauthier, épouse de feu Pierre Beauchamp dit Champagne, âgée de 68 ans. Ses éminentes vertus lui avaient mérité l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître.—Com.
A l'Assomption, le 17 du courant, à la demeure de Joseph Sanchez, Ecr., où elle résidait depuis 20 ans Dlle. Clémence Charbonneau, âgée de 55 ans.
A Québec, le 16, des suites d'une chute, M. Léon Gingras, marchand, d'assez pour déplorer sa perte une épouse inconsolable et deux enfants en bas âge.

ANNONCES.

ATELIER DE RELIEUR,
No. 15 Rue St. Vincent.

O. Beauchemin, vient d'ouvrir un Atelier de Relieur, dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent. Il se charge de toutes espèces de relieurs, et il espère, que par la bonté et la perfection de ses ouvrages, il continuera de se rendre digne du patronage public.

Ses prix sont modérés.

Montréal, 19 mai 1846.

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.
EUDEI prochain, le 21 du courant, étant l'AS. CENSION, Fête d'Obéissance, il ne se fera aucune affaire à cette Institution.

B. H. LEMOINE, Caisier.

Bureau de la Banque du Peuple, }
Rue St. François-Xavier, 19 mai.

DOCTEUR HORACE NELSON,
No. 4, Rue des Sœurs-Grises, près de la Rue de la Couronne.

19 mai 1846.

ATTENTION!!!

LA VENTE de 28 LOTS, formant partie des Terrains connus sous le nom de "PROPRIÉTÉ DES HÉRITIERS PARTENAIS," situés au Pied-du-Courant Ste. Marie, près de la Nouvelle-Prison, qui aurait dû avoir lieu le 12 du courant, a été REMISE, en conséquence du mauvais temps, au 27 MAI courant, sur les lieux, à MIDI précis.

Plusieurs LOTS sont très propices pour des Boucheries ou des Tanneries.

J. A. LABADIE.

19 mai.

MAGASIN

DE PROVISIONS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS &c. &c. &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

LES Soussignés prennent la liberté d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur MAGASIN D'ÉPICERIE, sur la Rue St. Charles, voisin de l'HOTEL DUBOIS, Marché-Neuf, et ils saisissent cette occasion pour informer plus particulièrement les marchands de la campagne qu'ils auront constamment en mains un assortiment général de Vaisselle en panier. Lards, Fleurs, Jambons, en gros et en détail, au goût des personnes qui voudront bien les honorer de leur patronage. Tous ordres seront exécutés sous le plus court délai et à des prix modérés.

RIVET & BÉRIAU.

Montréal, 14 mai.

AVIS AUX PECHEURS.

Récemment reçu et à vendre par le Soussigné :

9500 LIVRES FIL A FILETS, de deux livres.

FIL A VOILE d'une qualité supérieure.

FRANCIS MULLINS.

Montréal, 19 mai 1846.

M. J. J. PUELIN,

AVOCAT.

ANNONCE respectueusement qu'il a ouvert son Etude rue St. Louis, No. 17, dans une de ces maisons si connues sous le nom de MAISONS-CHEVALIER ou des SEPT-GALLERIES, où il sera toujours prêt à se charger des causes et affaires de ses clients, et se flatte que par son attention et son assiduité il saura mériter leur confiance.

Montréal 18 mai 1846.

ANATOMIE: PHYSIOLOGIE.

SESSION DE L'ÉTÉ.

HORACE NELSON, M. D., Professeur à l'École de Médecine et Chirurgie, commencera le 1er JUIN, un Cours privé de LECTURES sur l'ANATOMIE et sur la PHYSIOLOGIE EXPERIMENTALE, à un nombre limité d'Élèves en Médecine.

Préparations, Livres de Planches et de Texte, fournis aux Élèves sans charge.

Office et Chambre de Lecture, No. 4, rue des Sœurs-Grises.

HOTEL DE L'OTTAWA,

RUE MCGILL,

(Ci-devant tenu par M. Hall.)

LES Soussignés, qui tenaient dernièrement l'HOTEL DES CASCADES, B. C., avertit respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a loué l'Etablissement ci-dessus, très-bien connu, et il espère que par la longue expérience qu'il a acquise en ce genre d'affaires, il donnera une entière satisfaction à ceux qui voudront bien l'encourager.

Sa Table sera toujours amplement fournie des meilleurs Mets, et ses Vins et ses Liqueurs seront de la meilleure qualité. Ses domestiques seront attentifs et polis.

Des Voitures seront toujours prêtes à transporter les voyageurs qui veulent débarquer chez lui ou qui s'embarquent dans les Steamboats.

F. P. LAVIGNE.

Montréal, 14 mai.

A. M. JOHN LAMERE.

NOUS les Soussignés, acceptons le défi que vous faites à tous CHEVAUX TROTTEURS du Bas-Canada. Nous vous attendons à l'Hôtel du M. Joseph Rousselle, rue Notre-Dame, No. 201 pour fixer le temps et autres formalités, et pour déposer la somme indiquée par votre défi.

SAMUEL PRICE, FERDINAND LEROUX.

Louis Roy, Jos. ROUSSELLE, } Témoins.

Montréal, 19 mai.

MAGASIN DE MARINE.

A VENDRE, PAR LE SOUSSIGNÉ :

ANCRES, Chaines, Câbles, Goudron de Charbon, Cuivre Rouge, Brai, Résine, Toile à Voile, Etoupe à Calfat, Huile, Peintures, Suif, Carvelles, Bouilles, Fiocelle, Compas, Pavillons de Golette et de Steamboats, et autres articles pour la Marine.

FRANCIS MULLINS, Quai des Steamboats.

20 avril.

PORCELAINE,

FAIENCE, CRISTAL, GRÈS.

EN GROS ET EN DETAIL.

LES Soussignés prient ses amis et le public en général, d'agréer ses remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'ici, et il espère qu'ils lui continueront leur patronage.

Son Fond de Magasin est maintenant complet avec les différentes descriptions de Marchandises sus-mentionnées, et il appelle particulièrement l'attention sur la grande variété d'articles de

KAOLIN IRON STONE.

Tables, dorées et unies, Services pour le Dessert le Thé, le Déjeuner et pour Chambres à Coucher; Lampe, de Lecture, de Palmer, Lampes Couvertes avec Cheminées; Coupes pour manger le Pain, Verres à Gelée-Moules à Blanc-Manger, Services pour Thé et Café, de Métal Anglais; Couteaux et Fourchettes pour le Dîner et le Déjeuner, montés en Ivoire, Cuillères à Soupe et à Thé, Cabarets à Thé, Thermomètres, etc., etc.

L'assortiment en Gros est complet, et il se trouve avec un assortiment très étendu de Marchandises communes convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, lesquelles peuvent être vendues par ballots ou par lots d'une douzaine.

Pour être vendus à Bas Prix.

ROBERT ANDERSON,

171, rue St. Paul,

Prèsque vis-à-vis la Maison de Douane.

Montréal, 27 fév. 1846.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET

D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,

en face du marche'.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames (et essieux, en Or, et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaines en or françaises et anglaises.
Tabatières d'argent, de dames et messieurs.
Pendant d'oreilles.
Épingles, épinglettes de corail et ornaïne, etc. etc.
Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complètes, formant la plus élégante garniture de corniche.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Canes, Cravaches, Fouets, montés en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cuillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à l'ordre selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simples et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutés avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer

du St. Laurent et de l'Atlantique.

MONTRÉAL, 25 mars 1846.

AVIS est par le présent donné qu'en conformité à l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, qui exige,